



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chimie

Question écrite n° 96504

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'annonce de la construction d'un *pipeline* européen d'éthylène propylène reliant la France au reste de l'Europe. Lors de l'annonce officielle de sa réalisation d'ici quatre ans, elle a considéré que cette extension du réseau européen de transport d'éthylène propylène pourrait aussi servir à l'approvisionnement de la plateforme chimique de Carling Saint-Avold « dont la production du vapocraqueur en éthylène propylène pourrait s'arrêter à moyen terme ». Cette annonce aussitôt démentie par Total petrochemical France (TPF), a jeté le trouble en Moselle est. Il lui demande de préciser ce projet et de lui dire au contraire ce que TPF envisage pour assurer le maintien du vapocraqueur de Carling Saint-Avold.

Texte de la réponse

À la suite de la présentation du rapport de M. François Loos, une pré-étude technique de faisabilité a été engagée, financée par les industriels de la chimie et réalisée par une société d'ingénierie spécialisée. Les enjeux environnementaux ont fait l'objet d'un examen très attentif pour définir le tracé du réseau. Les conclusions de cette étude ont été rendues en juin 2010 et présentées au préfet de région en juillet 2010. Le coût d'investissement est estimé à 156 Meuros pour deux canalisations (l'une pour l'éthylène et l'autre pour le propylène) et à 85 Meuros pour une seule canalisation d'éthylène. La réalisation nécessitera quatre ans de travaux et l'autorisation des autorités françaises et allemandes. Des contacts informels ont été pris avec les autorités allemandes, tant au niveau fédéral qu'au niveau du Land de Rhénanie-Palatinat, qui font apparaître qu'il n'y a pas d'opposition de leur part à ce stade. Il convient désormais aux entreprises concernées de se positionner officiellement sur leur intérêt pour cet investissement afin d'en déterminer la pertinence industrielle. Des démarches auprès de l'Union européenne seront ensuite engagées dans le cadre des discussions sur les priorités du réseau transeuropéen de l'énergie (RTE-E).

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96504

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13635

Réponse publiée le : 13 septembre 2011, page 9858